

## Lucien Bunel, le Père Jacques, Carme, Résistant, Juste parmi les Nations<sup>1</sup>

Par Maryvonne Braunschweig

Le Père Jacques, carme, directeur du Petit Collège Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, établi dans une partie du couvent des Carmes d'Avon, est une des figures lumineuses du clergé français pendant la Seconde Guerre mondiale.

Lucien Bunel est né le 29 janvier 1900, à Barentin petite ville industrielle (industrie textile essentiellement) à dix-huit kilomètres au nord de Rouen, dans une famille ouvrière pauvre et profondément croyante. Il est le troisième fils d'une fratrie de six garçons et deux filles. A l'âge de douze ans, il entre par vocation au petit séminaire de Rouen, puis en 1919-1920 au grand séminaire qu'il doit quitter pendant deux ans pour faire son service militaire au Fort de Montlignon, commune à laquelle il s'attache profondément<sup>2</sup>. De retour au grand séminaire, il poursuit sa formation, et l'abbé Bunel est envoyé en 1924, à l'Institution Saint-Joseph du Havre, où il devient surveillant, puis un professeur faisant preuve de grandes qualités pédagogiques. Ordonné prêtre en 1925, il est aussi attiré par la vie religieuse contemplative et, doit attendre 1931 pour être autorisé à entrer comme novice au Carmel de Lille puis à Avon, petite ville qui jouxte Fontainebleau. Il prononce ses vœux solennels en 1935. L'abbé Lucien Bunel est désormais carme, sous le nom de Père Jacques de l'Enfant-Jésus.

En 1934, il est chargé par son supérieur, le Révérend Père Louis de la Trinité (pour l'état-civil, Georges Thierry d'Argenlieu<sup>3</sup>) de fonder et de diriger un petit collège, le Petit-Collège Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Ce collège, construit dans l'enceinte du couvent des Carmes d'Avon (ville jumelle de Fontainebleau), reçoit avant tout des élèves ayant une vocation religieuse. « Il accueille aussi, dans la mesure des places disponibles, des enfants intelligents et sérieux que leurs parents désirent faire bénéficier d'une solide formation chrétienne » (prospectus cité dans *Le Père Jacques, Martyr de la Charité*, par le Père Philippe, p. 166). En fait, ce collège recrute essentiellement ses élèves dans les familles de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie du nord de la France, même si, à l'instigation de son directeur le Père Jacques, il s'ouvre aussi à des enfants d'origine modeste. Au total, de la sixième à la terminale, le collège compte moins de cent élèves presque tous internes.

Animé d'une énergie débordante, le Père Jacques, directeur de collège et enseignant, ne se contente pas du cadre clos de la classe. Il aime organiser des sorties culturelles, des promenades en forêt et accorde une large place aux jeux et exercices physiques, parfois rudes... Le Père Jacques développe une pédagogie active, originale pour l'époque. Dans ses sermons, il manifeste encore son originalité : « Moi, ouvrier, fils d'ouvrier, je viens vous parler de Jésus ouvrier... » (*in* Père Philippe, op. cit. p. 94)

---

<sup>1</sup> Cet article reprend en grande partie les pages consacrées au Père Jacques dans le livre de BRAUNSCHWEIG Maryvonne, GIDEL Bernard, *Les Déportés d'Avon. Enquête autour du film de Louis Malle « Au revoir les enfants »*, La Découverte, 1989, 174 p. (1<sup>ère</sup> édition Foyer des élèves du collège d'Avon, 1988).

<sup>2</sup> Aujourd'hui l'école élémentaire publique de Montlignon, dans le Val d'Oise, s'appelle « école Lucien Bunel ».

<sup>3</sup> Georges Thierry d'Argenlieu, officier de marine, entre au couvent des Carmes d'Avon en 1920 ; il est nommé supérieur de la province des Carmes de Paris en 1935. Mobilisé dans la marine en 1939, il rejoint de Gaulle et la France libre le 30 juin 1940. Chef d'état-major des Forces navales françaises libres en juillet 1940 et chef des Forces navales françaises libres le 19 juillet 1943, il est nommé vice-amiral en décembre 1944. Parmi les tout premiers compagnons décorés de l'ordre de la Libération (le 29 janvier 1941), il devient premier chancelier de l'ordre et le reste de 1941 à 1958.

Pendant la « drôle de guerre » (septembre 1939-mai 1940), le Petit-Collège est réquisitionné pour servir d'hôpital. La plupart des professeurs sont mobilisés, et c'est le cas du Père Jacques, maréchal-des-logis Lucien Bunel, sous-officier peu conventionnel, mobilisé sur le front en Lorraine. Il fait la morale à ses supérieurs, partage ses colis, sympathise avec des hommes de tous bords politiques... Jacques Droz, agrégé d'histoire et futur professeur d'Université, est mobilisé dans la même unité. Par amitié pour lui, il a accepté pendant l'Occupation de venir donner des cours à Avon. Après la guerre, il a témoigné : « Le Père Jacques fut prodigieusement admiré et aimé. [...] Il a réhabilité la religion dans bien des consciences disposées à voir en elle un soutien de l'oppression. » (*in* Père Philippe, op. cit. p. 267). Très patriote, le Père Jacques est terriblement déçu par la débâcle de juin 40. Prisonnier à Lunéville, il est libéré en novembre et, dès janvier 1941, il rouvre les portes du Petit-Collège d'Avon. D'après plusieurs témoignages, le Père Jacques semble d'abord favorable au maréchal Pétain (comme la grande majorité des Français) tout comme la hiérarchie catholique qui soutient le régime. Un ancien élève rappelle qu'il n'admettait pas qu'on critique le maréchal Pétain devant lui.

Mais il semble que, très vite, il prenne ses distances avec le gouvernement de Vichy en raison de sa politique de collaboration et des mesures antisémites. Ainsi une lettre du Père Jacques à l'ancien secrétaire de mairie, en septembre 1941, laisse entendre à son destinataire, gaulliste de la première heure, qu'il partage ses idées. Il fait aussi venir dans son collège, comme répétiteur, un professeur de sciences naturelles de Fontainebleau, Lucien Weil<sup>4</sup>, personnalité locale très connue, jusque-là professeur au collège Carnot de Fontainebleau, chassé de l'enseignement public par les lois antisémites de l'automne 1940. Ce dernier est reçu de temps en temps au Petit-Collège, même après l'obligation du port de l'étoile jaune en juin 1942. C'est d'ailleurs le port de l'étoile jaune suivi des rafles de Juifs qui ont été les éléments marquants de l'engagement du Père Jacques. Guy de Vogüé, ancien élève, se souvient, en 1987 : « Le Père Jacques nous avait dit : “Si vous voyez quelqu'un avec une étoile jaune, découvrez-vous.” »

Durant l'année scolaire 1942-1943, au second trimestre, sans doute début mars 1943, le Père Jacques accueille, en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>, trois nouveaux élèves internes, sous les noms de Jean Bonnet, Maurice Sabatier et Jacques Dupré. Ce sont là des noms d'emprunt « validés » par de vrais faux papiers fournis par l'équipe de la mairie d'Avon avec qui le Père Jacques est en contact étroit en cette période d'Occupation : Rémy Dumoncel, le maire, éditeur parisien (les Éditions Tallandier), le nouveau secrétaire de mairie, Paul Mathéry<sup>5</sup>, l'ancien, devenu adjoint, et quelques autres. Ces trois jeunes se nomment en réalité Hans-Helmut Michel, Maurice Schlosser, Jacques Halpern. Plusieurs membres de leurs familles ont été arrêtés lors de la rafle du Vél d'Hiv ou dans les mois qui ont suivi. Ils ont été confiés au Père Jacques par les sœurs de Notre-Dame de Sion qui, elles-mêmes, les avaient pris en charge dans des conditions mal connues<sup>6</sup>. D'autres jeunes Juifs se trouvent en 1943 au Petit-Collège, comme Maurice Bas, 18 ans et son frère Simon, 13 ans, employés au service général de l'internat et non pas comme élèves.

D'autres personnes en situation irrégulière sont également présentes, ce sont des réfractaires au STO, comme l'économiste du Petit-Collège, Jacques Mathieu, et des séminaristes présents dans la partie « couvent » et sans contacts avec le Petit-Collège. Tous bénéficient de fausses cartes d'identité ou de ravitaillement, indispensables en ces temps de pénurie, et

---

<sup>4</sup> Sans lien de parenté avec le grand-rabbin Weill.

<sup>5</sup> Sa fille, Marie-Thérèse Natta, née Mathéry, témoin, le 15 janvier 1944, de l'arrestation de son père, une heure avant celle du Père Jacques, était présente lors de la conférence de Sylvie Bernay où elle est intervenue (voir débat supra p. xx).

<sup>6</sup> Cf *L'Antisémitisme légal en France (1940-1944) – Résister, propager*, Petit Cahier, 2<sup>e</sup> série n° 11 de septembre 2010, p. 45 à 60.

fournies au Père Jacques par le secrétaire de mairie Paul Mathéry et le responsable municipal du ravitaillement Léon Guéneau, avec l'accord du maire.

Il apparaît que le Père Jacques a d'autres activités clandestines que la protection de personnes pourchassées et la fourniture de faux papiers. S'il est sûr qu'elles sont liées à la Résistance, il est difficile de savoir exactement lesquelles, d'autant que selon les sources, elles seraient de nature plutôt contradictoires. En effet après la guerre, selon les témoignages<sup>7</sup>, il apparaît comme ayant fait partie du réseau Vélites-Thermopyles – matricule RX 3280 – dont un groupe était présent à Fontainebleau, réseau rattaché au BCRA, le Bureau central de renseignement et d'action, le service de renseignement sous l'autorité du général de Gaulle à Londres.

Et par ailleurs d'autres témoignages, celui de Pierre Villon, secrétaire général du Front national ou celui d'Albert Ouzoulias<sup>8</sup> (le colonel André, dans la Résistance), commissaire militaire national des FTPF<sup>9</sup>, en font un membre du Front National ou un proche de ce mouvement. L'appartenance simultanée à un « réseau de renseignement » et à un « mouvement » est en principe impossible pour des raisons de sécurité. Pierre Villon a raconté recevoir des courriers du Père Jacques par l'intermédiaire d'un jeune professeur du Petit-Collège et de la mère d'un élève. Albert Ouzoulias, quant à lui, est venu au nom du Front national rencontrer le Père Jacques au Petit-Collège, à l'heure des repas pour passer inaperçu. Les liens des Carmes d'Avon avec le Front national sont assez forts pour que le Père Philippe, supérieur du Père Jacques, entre au CNR au nom de ce mouvement et soit membre (avec un autre homme d'Église, Mgr Chevrot, curé de Saint-François-Xavier à Paris) du Comité directeur du Front national présidé par Frédéric Joliot-Curie.

Toujours est-il que le samedi 15 janvier 1944 à Avon, le secrétaire de mairie, Paul Mathéry, à son bureau, à 9 h 30, le Père Jacques et les trois élèves juifs, au collège, vers 10 h 30, puis Lucien Weil, Irma Weil, sa mère, et Fernande Weil, sa sœur, à leur domicile à Fontainebleau, vers midi, sont arrêtés par des feldgendarmes dirigés par les chefs de la Gestapo de Melun, Tuchel et Korf. C'est l'arrestation au collège qui est l'événement clé du film de Louis Malle, *Au revoir les enfants*. Maurice Bas, Juif employé au collège, n'a pas été inquiété et son frère, Simon, avait quitté Avon depuis peu. Le 15 janvier à midi, le Petit-Collège est fermé par les autorités d'Occupation, cas unique dans la France occupée pour un collège religieux. Un élève de terminale<sup>10</sup>, part rapidement prévenir le Père Philippe (alors dans un couvent à Pontoise) qui le charge de revenir à Avon avertir les carmes (seul le collège a été fermé, pas la partie « couvent ») de cacher des documents compromettants.

On a su que le Père Jacques s'attendait à une arrestation mais n'avait pas imaginé celle des trois enfants, ce qui incline à penser que ce sont ses liens avec la Résistance qui sont la cause majeure de son arrestation. Les six Juifs arrêtés, les trois enfants du Petit-Collège et la famille Weil, sont emprisonnés à Melun puis conduits à Drancy d'où ils sont déportés à Auschwitz le 6 février 1944, par le convoi 67. Aucun des six n'est revenu.

Le 15 janvier 1944, le Père Jacques a été conduit à la prison de Fontainebleau où il est interrogé mais n'a pas été torturé, à la différence de Paul Mathéry. Malgré les nombreuses interventions du Père Philippe auprès des plus hautes autorités allemandes, sa libération est

---

<sup>7</sup> Cf PÈRE PHILIPPE DE LA TRINITÉ (Témoignages présentés par), *Le Père Jacques, martyr de la Charité*. Études carmélitaines, Éd. Desclée de Brouwer, 1947, 507 p.

<sup>8</sup> OUZOULIAS Albert, *Les Bataillons de la jeunesse*, (chapitre consacré au Père Jacques), Ed. Sociales, 1986, 495 p. Et témoignage d'Albert Ouzoulias dans *Les enfants du Père Jacques*, documentaire de Michel Fresnel, 52 min., La Sept, 1990, DVD disponible au couvent des Carmes d'Avon.

<sup>9</sup> Les FTPF : Les Francs-tireurs et partisans français.

<sup>10</sup> Témoignage d'Armand de Laguiche en 1988, in *Les déportés d'Avon*, op. cit. p. 49

refusée. Et le 6 mars, une trentaine de détenus quittent la prison de Fontainebleau pour le camp de Royallieu à Compiègne, parmi eux le Père Jacques. Dans ce camp il organise des conférences qui rassemblent des prisonniers de plus en plus nombreux, subjugués par sa parole. Les résistants communistes eux-mêmes gardent le souvenir d'un homme hors du commun, avec qui ils pouvaient avoir de longues discussions. Dès lors, tous ceux qui le côtoient sont éblouis par son courage, son dévouement inépuisable, sa profonde humanité dans ce monde complètement déshumanisé.

Déporté le 28 mars, dans un convoi spécial, un groupe de cinquante transféré à Paris d'où un wagon transformé en voiture cellulaire les emmène à Sarrebrück pour le camp disciplinaire de Neue Bremm où sont regroupés des détenus « lourdement chargés », tous classés NN (Nacht und Nebel) ; dans sa robe de bure, il y subit plus encore que les autres, les brutalités incessantes, les exercices physiques épuisants, l'interdiction de parler, l'obligation de courir dans la cour... Comme la plupart des prisonniers, il y reste trois semaines du 29 mars au 20 avril 1944, pendant l'étude de son dossier au service central de la Gestapo de Paris.

En avril 1944 il est envoyé au camp de Mauthausen, le camp le plus dur, en dehors des camps d'extermination, alors que les prêtres et religieux sont en général envoyés à Dachau. Il est affecté au camp de Gusen une annexe de Mauthausen. À son arrivée à Gusen en mai 1944, le Père Jacques est « auréolé d'une réputation de personnalité de la Résistance » dit Serge Choumoff<sup>11</sup> déporté-résistant, athée. Là encore, par son exemple, le Père Jacques s'impose de suite auprès de tous, catholiques français ou polonais, communistes, juifs. Serge Choumoff témoigne de la conduite du Père Jacques par **contraste** avec celle de Marcel Callo, un jociste<sup>12</sup> du STO, arrêté en Autriche alors qu'il menait son action militante catholique parmi les ouvriers du STO, puis déporté à Gusen où il est mort et béatifié en 1987. Serge Choumoff précise que l'action du Père Jacques n'avait « pas du tout la même signification pour [eux] les déportés. La première [celle de Callo] était une action d'évangélisation ; elle n'impliquait pas, comme la seconde, une prise de position frontale contre le nazisme. »<sup>13</sup> Il rappelle aussi le rapprochement du Père Jacques « avec des éléments communistes qui menaient des actions de solidarité ». L'un des interlocuteurs communistes privilégié du Père Jacques, le dirigeant syndical de la CGT Henri Gautier est transféré à Auschwitz en décembre 1944, les derniers membres du « groupe de solidarité » demandent alors au Père Jacques d'en prendre la tête. Serge Choumoff ajoute que le Père Jacques avait seulement demandé à ne pas avoir affaire à des problèmes « militaires » (c'est-à-dire à s'occuper de se procurer des armes, des couteaux, en vue du jour de la libération), mais dit-il encore : « Son action de résistance dans le camp n'en a pas moins été remarquable. » Les déportés de Gusen sont ramenés à Mauthausen même le 28 avril 1945, alors que des gazages de dernière minute sont redoutés. La libération espérée a lieu le 5 mai 1945. Un comité français est créé parmi les déportés et le Père Jacques, sollicité, accepte d'en être le président. À ce titre il participe aux réunions du Comité international, mais, épuisé, il doit se coucher ; sur le point d'être rapatrié par ambulance, il est finalement hospitalisé à Linz où il meurt le 2 juin. Son corps, ramené en France, repose dans le cimetière des Carmes au fond du jardin de son couvent à Avon. Serge Choumoff précise encore : « Ce qui le caractérisait, c'était le respect d'autrui, allié à une sorte de volonté de trouver ce qui unissait au-delà de ce qui pouvait séparer. »

D'autres témoignages complètent ce portrait du Père Jacques à Gusen. Parmi eux, celui de Louis Deblé : « Il obligeait par son attitude à rester calme. C'était un aimant,

<sup>11</sup> Son témoignage, en juin 1995, est reproduit dans l'ouvrage cité *Par la Croix vers la Lumière*. Il est décédé le 3 juin 2012.

<sup>12</sup> Militant actif de la JOC, la Jeunesse ouvrière chrétienne. Renée Bédarida a expliqué cet engagement de jocistes auprès des STO en Allemagne avec l'objectif de les évangéliser (voir infra ou supra p.xx)

<sup>13</sup> in *Par la Croix vers la Lumière*, op. cit., p. 140. Les citations qui suivent proviennent de la même source (p. 141-151).

quelqu'un de reposant. Dès la première phrase, il m'a surpris. Je ne pouvais pas imaginer qu'il allait faire de ce camp un "cloître à sa propre dimension", par son rayonnement spirituel sur croyants, non croyants, toutes nationalités confondues, toutes convictions politiques confondues. Et puis enfin il a dit la messe à Gusen. Je crois que c'est unique dans ce camp de la mort.<sup>14</sup> » Ou celui de Jean Gavard : « Quand on rencontrait le Père Jacques, et particulièrement dans un camp de concentration, comme ça a été mon cas, on n'avait plus honte d'être un homme, alors que, lorsqu'on voyait les SS on pouvait en avoir honte. C'était un homme qui vous réconciliait avec l'espèce humaine. [...] Il savait que des détenus étaient massacrés, il voyait comme nous tous les cadavres mais ça n'entamait pas sa sérénité. Il arrivait à dépasser ça. Vous savez utiliser le mot "sérénité" dans un camp de concentration c'est quelque chose d'assez extraordinaire. »

En 1985, le Père Jacques de Jésus a été reconnu comme Juste parmi les Nations<sup>15</sup> – à titre posthume – par l'institut Yad Vashem à Jérusalem (Israël).

Le 29 avril 1997, suite à l'initiative de l'Ordre des Carmes Déchaux, s'est ouvert le procès informatif diocésain pour la canonisation du Père Jacques qui s'est clos le 31 mars 2006. La cause a depuis été transmise à Rome. Il existe un *Comité Père Jacques*<sup>16</sup> dont l'objectif principal est de parvenir à cette canonisation.

---

<sup>14</sup> Ce témoignage et le suivant se trouvent dans le documentaire de Michel Fresnel : *Les Enfants du Père Jacques*, op.cit.

<sup>15</sup> Ainsi que le maire d'Avon, Rémy Dumoncel, lors de la même cérémonie, puis le secrétaire de mairie d'Avon, Paul Mathéry, en 2003, à titre posthume également.

<sup>16</sup> Association « Comité Père Jacques de Jésus », 1 rue Père Jacques, Carmel d'Avon, 77210 Avon.